

## **1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

R3 Rot Stricker ad us. vet., poudre pour bovins.

## **2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

1 sachet de 76 g contient :

### **Substances actives:**

Sulfadimidine sodique 7,6 g

Sulfaguanidine 7,6 g

Nitrate de bismuth lourd et basique 3,8 g

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## **3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Poudre gris foncé pour la préparation d'une solution orale.

## **4. INFORMATIONS CLINIQUES**

### **4.1 Espèces cibles**

Vaches, bovins et veaux.

### **4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Diarrhée infectieuse chez les vaches, les bovins et les veaux.

### **4.3 Contre-indications**

Aucune.

### **4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

### **4.5 Précautions particulières d'emploi**

#### Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

### **4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Aucun.

### **4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Peut être utilisé au cours de la gestation et de lactation.

#### **4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Pas de données disponibles.

#### **4.9 Posologie et voie d'administration**

Dissoudre la poudre dans du liquide et administrer à l'animal.

Bœufs et vaches un sachet par jour pendant trois jours

Veaux la moitié de la dose indiquée ci-dessus: 1/2 sachet par jour.

#### **4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Sans objet.

#### **4.11 Temps d'attente**

Tissus comestibles : 4 jours.

Lait : 3 jours.

### **5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

Groupe pharmacothérapeutique: Agents antidiarrhéiques : sulfamides, combinaisons

Code ATCvet: QA07AB20

Ces deux sulfamides ont une action bactériostatique contre de nombreuses bactéries gram positif et gram négatif.

Le nitrate de bismuth inhibe les sécrétions et exerce un effet astringent sur la muqueuse intestinale ; de plus, il empêche le passage des bactéries dans le sang.

Le silicate d'aluminium et le charbon actif sont de bonnes substances adsorbantes, et servent à adsorber les toxines

#### **5.1 Propriétés pharmacodynamiques**

Etant donné les résistances connues avec les sulfamides, on peut s'attendre à rencontrer également des résistances.

#### **5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques**

La sulfaguanidine est un agent chimique d'action locale qui est peu résorbé. Elle est utilisée pour combattre les diarrhées d'origine bactérienne. Par contre, la sulfadimidine (sous forme de sel de sodium dans R3 ROT Stricker ad us. vet.), dont le spectre d'action est similaire, est résorbée.

#### **5.3 Propriétés environnementales**

Pas de données disponibles.

### **6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

#### **6.1 Liste des excipients**

Charbon actif

Silicate d'aluminium

## **6.2 Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

## **6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 24 mois.

## **6.4 Précautions particulières de conservation**

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

## **6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

Boîte contenant trois sacs en papier plastifié de 76 g.

## **6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

## **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Biokema SA

Chemin de la Chatanerie 2

1023 Crissier

021 633 31 31

021 633 31 00

hotline@biokema.ch

## **8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Swissmedic 25'686 020 3 sachets de 76 g.

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire.

## **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation: 06.10.1959

Date du dernier renouvellement: 27.03.2019

## **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

15.02.2022

## **INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION**

Sans objet.